



Terres de Brie

RAPPORT D'ACTIVITE

GAL TERRES DE BRIE

ANNEE 2018

Assemblée Générale du 13 mai 2019

SOMMAIRE

- I- Le GAL Terres de Brie
 - 1. L'association GAL Terres de Brie
 - 2. Les chiffres clés du territoire du GAL Terres de Brie
 - 3. Les instances du GAL Terres de Brie
 - 4. Qu'est -ce que Le LEADER?
 - 5. La stratégie du GAL Terres de Brie
 - 6. Membres de l'Assemblée Générale du GAL Terres de Brie
 - 7. Membres du Comité de Programmation du GAL Terres de Brie
 - 8. Membres du Bureau du GAL Terres de Brie
 - 9. Membres du comité technique du GAL
- II- Mise en œuvre du GAL Terres de Brie
 - 1. 2018 en bref
 - 2. Constitution de l'équipe d'ingénierie
 - 3. Accompagnement des porteurs de projets potentiels
 - 4. Liste des actions présentées au GAL Terres de Brie en 2018
 - 5. Une animation qui dépasse qui dépasse le cadre du dispositif LEADER
 - 6. Vie de l'association
- III- Suivi de la maquette financière
- IV- Perspectives 2019

I- Le GAL Terres de Brie

1. L'association GAL Terres de Brie

L'association Terres de Brie a été créée en sous-préfecture de Meaux le 21 décembre 2015. Le siège social est au 13 rue du Général de Gaulle à COULOMMIERS

Les statuts de l'association ont été modifiées le 09 avril 2019 du fait de la fusion entre la CC du Pays de Coulommiers et la CC du Pays Fertois ce qui a eu pour principal conséquence de modifier le nombre d'adhérents par collège.

La nouvelle répartition est la suivante : 42 adhérents répartie en 3 collèges distincts :

o Le Collège privé : 13 membres titulaires et 13 membres suppléants

o Le Collège public : 10 membres titulaires et 4 membres suppléants

Le Collège invité : 2 membres

L'association Terres de Brie a pour objet de promouvoir le développement de l'économie rurale Nord Est Seine-et-Marne qui s'intègre dans la stratégie territoriale.

L'association constitue le lieu de concertation entre les élus et les acteurs socio-professionnels du territoire, une instance de décisions et de programmation ainsi qu'un centre de suivi des actions d'animations et de formation.

L'association constitue le Groupe d'Action Locale (GAL) chargé d'assurer la gestion, l'animation et la mise en œuvre du programme LEADER 2014 – 2020 aux fins d'atteindre les objectifs fixés dans la convention qu'elle passe avec la Région Ile-de-France et l'Agence de Services et de Paiements (ASP).

2. Les chiffres clés du territoire du GAL Terres de Brie

- Nombre de communes : 93

- Nombre d'EPCI: 3

o CA Coulommiers Pays de Brie: 72 243 habitants

CC 2 Morin : 26 443 habitants
 CC Pays Créçois : 36 094 habitants
 Nombre d'habitants : 137 780 habitants

3. Les instances du GAL Terres de Brie

<u>Instances</u>	<u>Leur rôle</u>			
L'Assemblée Générale	- assure la bonne marche de l'association			
	- délibère sur les rapports présentés par le comité de			
	programmation			
Le Comité de programmation	- Met en œuvre la stratégie du GAL et fixe les priorités			
	- Sélectionne les projets de façon transparente et non			
	discriminatoire			
	- Assure la programmation des projets LEADER			
	- Évalue l'évolution du programme			
Le Bureau	- Assure le suivi régulier de la marche de l'Association			
	- Prépare l'ordre du jour du comité de programmation et de			
	l'assemblée générale			
	- Prépare et propose au comité de programmation le budget			
	annuel de l'association			

La Cellule ingénierie	 Réceptionne et instruit les demandes des porteurs de projets Accompagne les porteurs dans la définition et le montage financier de leurs projets Prépare les comités de programmation
	 Assure le suivi du bon déroulement des dossiers
Le Comité technique	 Prépare les dossiers qui seront présentés en comité de programmation
	 Complète les grilles de sélection des projets

4. Qu'est -ce que Le LEADER?

LEADER signifie « Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale ». Il s'agit d'un programme européen qui vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie. Ce programme permet de soutenir des actions innovantes s'inscrivant dans une stratégie du territoire.

Le programme LEADER est porté par le Groupe d'Action Locale (GAL) « Terres de Brie », association structure porteuse du programme qui assure l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets mais aussi l'animation et l'évaluation du programme. Il dispose d'une enveloppe de 1 145 000 € pour mettre en œuvre sa stratégie Leader sur les 89 communes de son territoire.

L'organe décisionnel du GAL est le comité de programmation. Composé à 50% de représentants du secteur privé et à 50% de représentants du secteur public, le comité de programmation sélectionne les projets que le programme Leader viendra cofinancer.

Il est à noter que les projets sont cofinancés par du LEADER. Ainsi les crédits LEADER ne pourront être débloqués que si une contrepartie de fonds publics (subventions d'état, du conseil régional, du conseil départemental, des intercommunalités, des communes...) a été trouvée.

5. La stratégie du GAL Terres de Brie

Les projets doivent s'intégrer dans la Stratégie locale de développement du GAL Terres de Brie « Paris aussi, à sa campagne ».

La stratégie locale de développement imaginée par le Groupe d'Action Locale « Terres de Brie » vise ainsi à stimuler et accompagner une dynamique de projets propres à construire, en continuité avec Paris Capitale, une Brie moderne, reconnue et porteuse des valeurs d'excellence de la campagne.

Cette stratégie est déclinée en 3 axes d'intervention :

Axe 1 : Soutenir les filières agricoles prioritaires, sources de plus-value territoriale

- ⇒ renforcement de la priorité régionale « projet alimentaire territorial » à travers la modernisation de la filière lait-fromage et des productions agricoles alimentaires d'une manière générale
 - type de projet potentiellement éligible : le lait, le fromage et le brie les pommes et le cidre - la diversification agricole

Axe 2 : Appuyer le développement des filières au service de la transition énergétique

- ⇒ soutenir le développement et la compétitivité des filières œuvrant sur le secteur de la transition énergétique et de l'économie verte d'une manière générale, en lien avec la priorité régionale « diversification des activités, innovation des filières »
 - o le chanvre et/ou les agro matériaux la méthanisation et/ou la transition énergétique

Axe 3 : Structurer une offre de séjours touristiques aux portes de paris, porteuse des valeurs d'excellence de la destination campagne

⇒ engage une réponse à la fois transverse, au regard des 2 précédents axes stratégiques et à la fois respectueuse de la priorité régionale « relation urbain-rural créateur de lien social »

O Type de projet potentiellement éligible : l'hébergement - l'itinérance et les mobilités douces - la restauration - un équipement culturel ou touristique- un évènement

6. Membres de l'Assemblée Générale du GAL Terres de Brie

Collège privé

<u>N° de</u> <u>catégorie</u>	Type de catégorie	Nb de membres	<u>noms</u>
Catégorie n°1	Etablissement publics de l'Etat et Chambres consulaires, Organismes de développement	4	Thierry BONTOUR – Nadia AYADI - Antoine HEUSELE – François MOREAU
Catégorie n°2	Entreprises	8	Nicolas BUSCONI - Dominique TERRE - Joseph D'HONDT - Carlos DEVOGELE - Rodolphe ERMEL - Pascal DESPLANQUES - Isabelle HEDIN - Philippe BOBIN
Catégorie n°3	Agriculteurs	6	Jean-Philippe HUYGHE - Romaric LEMOINE - Christine GUILLETTE - Eric GOBARD - Boris GRYSPEERDT - Michel BIBERON
Catégorie n°4	Associations, association locales d'animation et fondations,	5	Franck BARBIER - Jean-Paul BOSSEAU - Jacques DRIOT - Anne-Marie NUYTTENS - André MOUILLERON
Catégorie n°5	Personnes physiques ; artisans, commerçants, professions libérales, acteurs de de l'aménagement et du développement économique ayant la compétence sur le territoire.	2	Christophe VERRET - François BOUGNOUX
	Total	25*	

^{*}M. Droller (catégorie 5), démissionnaire pendant l'année 2018 n'a pas été remplacé. Il reste un poste à pourvoir

Collège public

Communautés de communes	<u>Membres</u>
CC 2 Morin	José DERVIN
	Jean-François DELESALLE
	Yves JAUNAUX
	Nathalie MASSON
CA Coulommiers Pays de Brie	Isabel FRADE-LOURENCO
	Jérôme LEROY
	Laurence PICARD
	Alain BOURCHOT
	Daniel NALIS
CC Pays Créçois	Franz MOLET
	Joël KLEMPOUZ
	Jean-Louis VAUDESCAL
	Jean-Luc CORCY

7. Membres du Comité de Programmation du GAL Terres de Brie

Collège Privé		Collège Public		Collège invité
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	
Michel BIBERON	Jean-Philippe	Alain BOURCHOT		Le Département
	HUYGUES			de Seine-et-
Philippe BOBIN	Carlos DEVOGELE	Laurence PICARD		Marne :
Thierry BONTOUR	Romaric LEMOINE	Isabel FRADE-	Jérôme LEROY	Martine BULLOT
		LOURENCO		
Françoise	Pascal	Daniel NALIS		
BOUGNOUX	DESPLANQUES			
Jacques DRIOT*		José DERVIN		La Région Ile-de-
Rodolphe ERMEL	Nicolas BUSCONI	Yves JAUNAUX		France
Eric GOBARD	Claude MARTA	Jean-François	Nathalie MASSON	
		DELESALLE		
Boris	Christine			
GRYSPEERDT	GUILLETTE	Jean-Louis		
Isabelle HEDIN	Joseph D'HONDT	VAUDESCAL		
Antoine HEUSELE	Dominique TERRE		Jean-Luc CORCY	
André	Jean-Paul	Franz MOLET		
MOUILLERON	BOSSEAU			
Anne-Marie	Franck BARBIER	Joël KLEMPOUZ		
NUYTTENS				
Nadia AYADI	Christophe VERRET			

^{*}Monsieur Driot a été nommé membre titulaire à la Place de M. Desplanques moins disponible pour assister aux comités de programmation

8. Membres du Bureau du GAL Terres de Brie

<u>Fonction</u>	<u>Nom</u>
Président	Thierry BONTOUR
Vice-Président	Antoine HEUSELE
Vice-Président	José DERVIN
Vice-Présidente	Laurence PICARD
Vice-Président*	
Secrétaire	Joël KLEMPOUZ
Trésorier*	

^{*}Un vice-Président et le trésorier n'ont pas été réélus en 2018

9. Membres du comité technique du GAL

Organisme	Nom
CCI 77	Claudie MOREAU
S&M Attractivité	Elisabeth GREUZAT
S&M Attractivité	Florent PIPINO
Chambre des Métiers 77	Hervé LAGRANGE
Département 77	Mathilde LE GALL
Région IDF	Lucie PACQUET
ERE	Helene COATMELEC
CC 2 Morin	
CC du Pays Créçois	
CA Coulommiers Pays de Brie	Samuel COQUIN
Coordinateur GAL Terres de Brie	Benjamin LEFEBVRE
Animateur GAL Terres de Brie (Tourisme)	Martin BERLEMONT
Animateur GAL Terres de Brie (Agricole) Et Chambre d'Agriculture	Coline BRAT puis Ugo LEGENTIL

II- Mise en œuvre du Programme LEADER 2014 - 2020

1. 2018 en bref : Les chiffres clés

Nombre de Comités de programmation organisé : 3

- Dont comité de programmation pour avis d'opportunité/programmation : 2
- Dont Comité de programmation pour avis d'opportunité : 1
- Dont comité de programmation pour programmation : 0

Montant de FEADER programmé en 2017 : 31 969,54 € % de la maquette LEADER programmé en 2018 : 2,8%

Actions principales:

- Travail sur la révision de la stratégie local de développement du GAL Terres de Brie
- Modification des statuts de l'association suite à la fusion de 2 communautés de Communes
- Arrivée d'Ugo Legentil en remplacement de Coline Brat en tant qu'animateur du volet agricole au sein de l'équipe d'ingénierie
- Actualisation des documents de mise en œuvre
- Accompagnement des porteurs de projets potentiels
- Relation avec l'autorité de gestion

Les principaux temps forts

Date/Période	intitulé
15 juin	Réunion InterGAL et Association LEADER France au Sénat
Avril 2018	Lancement de l'appel à Projets n°3
Septembre 2018	Arrivé de l'animateur du volet agricole
Octobre 2018	Travail sur la révision de la stratégie

2. Constitution de l'équipe d'ingénierie

L'équipe d'ingénierie a évolué en 2018.

Coline Brat, animatrice du volet agricole a été remplacée par Ugo Legentil en septembre 2018, toujours embauché par la Chambre d'Agriculture Ile-de-France ce qui permet toujours à l'animateur de posséder une double casquette Chambre d'Agriculture/GAL Terres de Brie lui permettant ainsi d'accompagner au mieux des porteurs de projets.

L'année 2018 a permis également à l'office de tourisme de Provins (Provins tourisme entre Bassée, Montois et Morin) d'assurer pleinement ses nouvelles missions d'accompagnement des projets touristiques sur le périmètre du GAL Terres de Brie. Deux personnes sont chargées d'assurer l'animation du volet tourisme : Jean-François Robin, Directeur de l'OT et Martin Berlemont, directeur adjoint.

En 2018, l'équipe d'ingénierie du GAL est donc composé de :

- Un animateur du volet agricole (0,4 ETP)
- Deux animateurs du volet tourisme (0,3 ETP à eux deux)
- Un coordonnateur du GAL (0,5 ETP)

3. Accompagnement des porteurs de projets potentiels : Appel à projets GAL Terres de Brie

Dossiers 2017 pour passage en 2018

Dossier pour programmation:

- Diversification en maraîchage biologique SCEA des Jardinets
- Schéma Local de Liaisons douces de la CA Coulommiers Pays de Brie

Dossier pour avis d'opportunité :

- Renouveau de la viticulture sur la commune de Guérard
- Maison des Fromages de Brie de Coulommiers : Etudes de Maîtrise d'œuvre
- Chemins de randonnées pédestres CC du Pays Créçois
- Société archéologique de Touquin : création d'un musée d'archéologie

Appel à projets numéro 3 : Avril 2018

	Axe I	Axe II	Axe III	Total
Intention de projet déposé	3	2	4	10
Passage en avis d'opportunité	1	2	3	5
Validation par le Comité de programmation pour avis d'opportunité	1	2	3	4
Dossier programmé ou en cours de programmation	0	0	0	0*

^{*}Passage des dossiers présentés pour avis d'opportunité en 2019

Commentaire

La faible activité en matière de projets soutenus s'explique de différentes raisons :

- La fusion de la CC du Pays de Coulommiers et de la CC du Pays Fertois donnant naissance à la CA Coulommiers Pays de Brie a eu pour conséquence de modifier les statuts de l'association et de renouveler les membres du collège public.
- L'application de la loin NOTRe au 1^{er} janvier 2018 et ses conséquences sur l'accompagnement des projets touristiques pouvant être rattachés à la stratégie locale de développement du GAL Terres de Brie : Les projets susceptibles d'être éligibles au LEADER souffrent désormais d'une absence de cofinancement public (le Département n'a plus la compétence tourisme et la Région a revu son fond touristique)
- Les réflexions sur la révision de la stratégie du GAL Terres de Brie: Pour la partie tourisme, adapter la stratégie au nouveau type de financement soutenu par la Région ile-de France. Pour la partie agricole, des réflexions ont eu lieu sur une ouverture de la ligne de partage avec le PDR pour une plus grande consommation de l'enveloppe. De même, une rédaction plus lisible de la stratégie s'impose pour un portage des dossiers plus efficace.

4. Liste des actions présentées au GAL Terres de Brie en 2018

PROJETS PROGRAMMÉS						
Porteur de projet	intitulé du projet	description	axe	Autres dispositifs	CP pour programmation	
SCEA des Jardinets	Diversification en maraîchage biologique	Investissement dans des serres pour l'activité en maraîchage	I	PRIMVAIR	21/02/2018	
CA Coulommiers Pays de Brie	Schéma local de liaisons douces	Elaboration d'un schéma local de liaisons douces à l'échelle de l'agglomération	III	CID	21/02/2018	
GAL Terres de Brie	Coordination	Coordination et animation du GAL Terres de Brie	animation		17/12/2018	

	APPEL A PROJETS N° 3 – AVRIL 2018 – PROJETS PRESENTES POUR AVIS D'OPPORTUNITE					
Porteur de projet	intitulé du projet	description	axe	Dispositif LEADER	Autres dispositifs	
S&M Environnement	Salon de la biomasse 2019	Organisation du salon de la Biomasse 2019 au Lycée Agricole de la Bretonnière à Chailly-en-Brie	Axe II	Oui	Seine-et-Marne Environnement	
Abbaye de Jouarre	Réaménagement de la boutique de médiation	Projet de restructuration de l'espace d'accueil – ouverture d'un bureau de médiation et d'orientation au sein de l'Abbaye de Jouarre	Axe III	Oui	Région IDF : Fond Touristique	
OT de Provins entre Bassée, Montois et Morin Montois	Projet de Territoire – Pour une structuration de l'accueil et de l'itinérance touristiques sur les 2 Morin	Structuration de l'accueil Structuration de l'itinérance touristique à cheval Structuration de l'itinérance touristique à vélo – projet ebike	Axe III	Oui	Région IDF : Fond Touristique S&M Attractivité CC 2 Morin	
Chambre d'Agriculture lle de France	Animation Axe I pour la période 2019 - 2020	Accompagnement des porteurs de projet et animation collective	Axe I	Oui		
Chambre d'Agriculture lle de France	Animation Axe II pour la période 2019 -2020	Accompagnement des porteurs de projet et animation collective	Axe II	Oui		
OT de Provins entre Bassée, Montois et Morin Montois	Animation Axe III pour la période 2019 -2020	Accompagnement des porteurs de projet et animation collective	Axe III	Oui	CC des 2 Morin	

	APPEL A PROJETS N° 3 – AVRIL 2018 – DOSSIERS AU STADE D'INTENTION DE PROJET					
Porteur de projet	intitulé du projet	description	axe	Dispositif LEADER	Autres dispositifs	
EARL Bony – Ferme du Petit Rémy	Amélioration qualité et technicité d'une exploitation en vaches laitières	Investissement dans un logiciel de contrôle de la qualité du lait Evolution du cheptel avec introduction de nouvelle race	I	Projet pas assez mature		
EARL les Mousseaux	Diversification d'une exploitation avec atelier en poules pondeuses	Diversifier l'activité de l'exploitation avec un nouvel atelier Valoriser la production en alimentation animale pour les poules pondeuses	I	Non (ne correspond pas à la stratégie locale de développement du GAL)	Région IDF : DIVAIR	
Association Ferté- Jazz	Ferté Festival 2019	Festival Ferté-Jazz 2019	III	Projet sera présenté en 2020 en adéquation avec la stratégie locale de développement		
EARL de Rouilly le Bas	Plantation de vigne à Guérard	Plantation de 8500m² de vignes en cépage Chardonnay		Non (ne correspond pas à la stratégie locale de développement du GAL)		

Porteurs de projets rencontrés, au stade d'émergence de projets :

Porteur de projet	Projet
Bernard GIMEL	Projet de création d'activité viticole sur le territoire à la recherche de foncier disponible
Ferme paysanne – jardin de l'évidence	Projet d'installation en permaculture
Hubert BOURGEOIS	Projet de diversification de l'exploitation de M Bourgeois
	avec projet de plantation de vigne
Sébastien VERON	Diversification de l'activité apicole avec projet de magasin et
	projet pédagogique
SCEA des jardinets	2 ^{ème} phase de développement de l'activité en maraîchage
	biologique

5. Une animation qui dépasse qui dépasse le cadre du dispositif LEADER

Porteurs de projets rencontrés dans le cadre du LEADER non éligibles à l'enveloppe LEADER

Porteur de projet	Projet	Suites données
Conserverie de la Lanière	Développement de leur activité	Pas de cofinancement à ce jour
Opoix – exploitation maraichère	Projet de ferme pédagogique – achat de chaises destinées à accueillir le public	Non éligible au DIVAIR. Pas de co-financement
Florence MESSANT	Achat d'un téléscopique pour chanvre	Projet non déposé dans le cadre du LEADER. Investissement urgent
EARL du Cheval Gris	Outils de communication / conditionnement pour vente directe	Dépôts de dossier Divair

6. Vie de l'association

	Organisation des Comités Techniques
Le c	omité technique s'est réuni à 2 reprises en 2018
<u>Date</u>	<u>Points traités en séance</u>
19 juin 2018	Analyse de 3 dossiers et rédaction des grilles de sélection avant le CP
	pour avis d'opportunité
	- Abbaye de Jouarre
	- Provins Tourisme (accueil et itinérances)
	- Salon de la biomasse 2019
27 novembre 2018	Présentation de la révision de la stratégie locale de développement
	 Analyse de 3 dossiers et rédaction des grilles de sélection avant le CP pour avis d'opportunité Dossier d'animation thématique Axe I - soutenir les filières agricoles prioritaires, sources de plus-value territoriale pour la période 2019 - 2020 porté par la Chambre d'Agriculture de la Région Ile-de-France Dossier d'animation thématique Axe II - Appuyer le développement des filières au service de la transition énergétique pour la période 2019 - 2020 porté par la Chambre d'Agriculture de la Région Ile-de-France) Dossier d'animation thématique Axe III - structurer une offre de séjours touristiques aux portes de paris, porteuse des valeurs d'excellence de la destination campagne pour la période 2019 - 2020 porté par Provins Tourisme entre Bassée, Montois et Morin

Organisation des Comités de Programmation							
Le comité de Program	Le comité de Programmation s'est réuni à 4 reprises en 2018						
<u>Informations</u>	Points traités en séance						
21 février 2018 à 18h à Coulommiers Durée de la réunion : 3h Présence : 13 personnes (52%) 10 membres du collège privé (77%) 3 membres du collège public (25%)	 Etat d'avancement du programme LEADER à l'échelle de la Région Ile-de-France. Retour sur les projets présentés lors de la séance du 19 décembre (demande de précision). Projets pour programmation : SCEA les Jardinets – Projet de diversification en maraîchage biologique et transformation d'une exploitation agricole (Avis du service instructeur en pièce jointe) CC du Pays de Coulommiers – Schéma local de développement des liaisons douces (Avis du service instructeur en pièce jointe) 						
	4. Projets pour avis d'opportunité :						

	<u></u>
4 avril 2018 à 18h30 à Coulommiers Durée de la réunion : 20 min Présence : 12 personnes 7 membres du collège privé (53%) 5 membres du collège public (50%) 27 juin 2018 à 18h à Coulommiers	 Renouveau de la viticulture sur la commune de Guérard Maison des Fromages de Brie de Coulommiers : Etudes de Maîtrise d'œuvre – CA Coulommiers Pays de Brie Chemins de Randonnées Pédestres – CC du Pays Créçois Société Archéologique de Touquin : création d'un musée d'archéologie Budget 2017 de l'association Retour sur la réunion InterGAL et
Durée de la réunion : 2h30	association LEADER France du 15 juin
Présence : 13 personnes (52%)	
 9 membres du collège privé (70%) 4 membres du collège public (33%) 	2. Projets pour avis d'opportunité
- membres du conege public (3370)	Projet n°1 : salon de la Biomasse Projet n°3 : Brojet de Torritoire
	 Projet n°2 : Projet de Territoire – Pour une structuration de l'accueil et de
	l'itinérance touristiques sur les 2
	Morin
	Projet n°3 : Abbaye de Jouarre -
	réaménagement de la boutique et
	espace de médiation
17 décembre 2018 à 18h à	1. Projet Pour programmation :
Coulommiers Durée de la réunion : 3h	 Dossier de coordination et de gestion du GAL Terres de Brie pour l'année
Présence : 12 personnes (52%)	2018
 10 membres du collège privé (77%) 2 membres du collège public (20%) 	
- 2 membres du conege public (20%)	2. Projets pour avis d'opportunité :
	 Dossier d'animation thématique Axe I - soutenir les filières agricoles prioritaires,
	sources de plus-value territoriale pour la
	période 2019 - 2020 porté par la Chambre
	d'Agriculture de la Région Ile-de-France
	 Dossier d'animation thématique Axe II - Appuyer le développement des filières au
	service de la transition énergétique pour la
	période 2019 - 2020 porté par la Chambre
	d'Agriculture de la Région Ile-de-France)
	Dossier d'animation thématique Axe III -

structurer une offre de séjours touristiques aux portes de paris, porteuse des valeurs d'excellence de la destination campagne pour la période 2019 - 2020 porté par Provins Tourisme entre Bassée, Montois et Morin 3. Révision de la stratégie : Proposition d'une révision de la stratégie locale de développement du GAL Terres de Brie du volet agricole : Axes I et II 4. Délibérations : Participation financière du GAL Terres de Brie aux dossiers d'animation thématique pour les axes I et II Délibération du GAL Terres de Brie approuvant l'opération "Coordination et gestion du GAL" et son plan de financement et autorisant le Président à solliciter la subvention

<u>Or</u>	Organisation des Bureaux du GAL Terres de Brie						
Le Bureau s'est réuni à 2 reprises en 2018							
<u>Date</u> <u>Points traités en séance</u>							
17 janvier 2018	Points traités en séance :						
Présence : 3 membres	- Animation collective du volet tourisme						
	- Modifications des statuts de l'association						
	- Composition du bureau du GAL						
26 novembre 2018	Points traités en séance :						
Présence : 4 membres	- Révision de la stratégie (Axe I, II et III)						
	- Calendrier du prochain appel à projets						
	- Gestion du GAL						

	Assemblée Générale de l'Association							
<u>Date</u>	Points traités en séance							
09 avril 2018 Présence : 12 membres	Assemblée Générale Extraordinaire - Modification des statuts de l'association Terres de Brie suite à la fusion entre la CC du Payse Fertois et la CC du Pays de Coulommiers pour donner naissance à la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie							
	Assemblée Générale - Rapport d'activité 2017 - Approbation des comptes de l'année 2017 et Rapport financier							

A ces réunions s'ajoutent des séances plénières avec la Région Ile-de-France auxquelles l'équipe technique du GAL Terres de Brie assiste.

	Séance plénière à la Région Ile-de-France					
<u>Date</u>	Points traités en séance					
26 juin 2018	 Point d'avancement et procédure Paiement Coopération Evaluation 					
28 novembre 2018	 Réseau rural Régional Point d'avancement programmation FEADER Procédures Marchés publics Paiement 					

Réunions bilatérales Région Ile-de-France / GAL Terres de Brie					
Date Points traités en séance					
Pas de réunion					

III- suivi de la maquette financière

	GAL TERRES D	E BRIE - DOSS	SIERS PROC	GRAMMES				* -	
	INSTRUCTION REGION					Una	N HARDPERNIE	lerre	s de Brie
	AXE I								
Α	В	С	D	Ε	F	G	Н	1	J
	Date du CP	Coût de l'action	FEADER	Cofinancement	cofinancement	Total	Autofinancement	Consommatio	n enveloppe
				appelant du	n'appelant pas du	Cofinancement		FEAD	DER
Projet				FEADER	FEADER	(E+F)	(C-D-G)	320 000,00 €	100%
50 ans Foire	09/05/2017	36 716,26 €	11 373,00€	7 582,00 €	10 418,00 €	18 000,00 €	7 343,26 €	308 627,00 €	96%
Confrérie	09/05/2017	2 849,00€	1 332,63 €	888,42€	58,15€	946,57€	569,80€	307 294,37 €	96%
animation CA77									
(2016 - 2018)	09/05/2017	39 774,76€	19 091,88€	12 727,92 €	- €	12 727,92 €	7 954,96 €	288 202,49 €	90%
SCEA des Jardinets	21/02/2018	46 820,00€	13 329,65 €	8 886,44 €	- €	8 886,44 €	24 603,91 €	274 872,84 €	86%
EARL Grand BALLEAU	18/02/2019	29 710,35 €	11 888,77 €	7 925,85 €	- €	7 925,85 €	9 895,73 €	262 984,07 €	82%

							I		
								_	
	GAL TERRES D	DE BRIE - DOSS	SIERS PROC	GRAMMES			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
	INSTRUCTION	N REGION						Terres	de Brie
	AXE II					UNION	EUROPEENNE -		
					_			,	,
Α	B CD	C	D	E	F	G	H	Canagananatia	J n anualanna
	Date du CP	Coût de l'action	FEADER	Cofinancement	cofinancement	Total	Autofinancement	FEAL	
Dun int				appelant du	n'appelant pas du	Cofinancement			
Projet				FEADER	FEADER	(E+F)	(C-D-G)	220 000,00€	100%
animation CA77 (2016 -2018)	09/05/2017	18 868,09 €	9 056,68 €	6 037,79 €	- €	6 037,79 €	3 773,62€	210 943,32 €	96%
(2010 2010)	03/03/2017	10 000,03 €	3 030,00 €	0 037,73 0		0 037,73 C	3773,02 €	210 343,32 0	3070
						l			
	GAL TERRES [DE BRIE - DOSS	SIERS PROC	GRAMMES					
	INSTRUCTION	N REGION					(4)	Terr	es de Brie
	AXE III					TU TU	MON EUROPÉENNE		
Α	В	С	D	Е	F	G	Н	1	J
	Date du CP	Coût de l'action	FEADER	Cofinancement	cofinancement	Total	Autofinancement	Consommatio	n enveloppe
				appelant du	n'appelant pas du	Cofinancement		FEA	DER
Projets				FEADER	FEADER	(E+F)	(C-D-G)	305 000,00€	100%
Animation Axe III									
(2016 - 2018)	09/01/2017	116 517,20 €	34 955,16 €	23 303,44 €	- €	23 303,44 €	58 258,60 €	270 044,84 €	89%
IVPM	09/01/2017	34 668,79 €	16 479,63 €	10 986,42 €	268,98€	11 255,40 €	6 933,76 €	253 565,21 €	83%
Schéma liaisons									
douces	21/02/2018	50 000,00€	5 000,00€	3 333,33 €	16 666,67€	20 000,00 €	25 000,00 €	248 565,21 €	81%

	GAL TERRES D	DE BRIE - DOSS	SIERS PRO	GRAMMES			323		
	INSTRUCTION	N REGION					W M	Terre	s de Brie
	19.4					UN	ON EUROPÉENNE		
А	В	С	D	E	F	G	Н	1	J
	Date du CP	Coût de l'action	FEADER	Cofinancement	cofinancement	Total	Autofinancement	Consommatio	n enveloppe
				appelant du	n'appelant pas du	Cofinancement		FEA	DER
Projets				FEADER	FEADER	(E+F)	(C-D-G)	229 000,00€	100%
coordination-gestion 2015-									
2016	09/01/2017	30 872,95 €	18 523,77 €	12 349,18 €	- €	- €	12 349,18 €	210 476,23€	92%
coordination - gestion 2017	09/05/2017	34 854,66 €	20 912,80 €	13 941,86 €	- €	- €	13 941,86 €	189 563,43 €	83%
coordination - gestion 2018	12/12/2018	22 733,15 €	13 639,89€	9 093,26 €			9 093,26 €	175 923,54€	77%

GAL TERRES DE BRIE - DOSSIERS PROGRAMMES		. ***	. (1)					
INSTRUCTION REGION				Terres de Brie				
SYNTHESE		UMON EUROPE						
Orientation stratégique		Enveloppe FEADER						
	Enveloppe FEADER	suite au	Montant					
		CP du 09/01/2017	CP du 09/05/2017	CP du 21/02/2018	CP du 17/12/2018	CP du 18/02/2019	FEADER engagé	% engagement
Soutenir les filières agricoles prioritaires, source de plus-value								
territoriale	320 000,00 €	320 000,00 €	288 202,49 €	274 872,84 €	274 872,84 €	262 984,07 €	57 015,93 €	17,8%
Appuyer le développement des filières au service de la								
transition énergétique	220 000,00 €	220 000,00 €	210 943,32 €	210 943,32 €	210 943,32 €	210 943,32 €	9 056,68 €	4,1%
Structurer une offre de séjours touristiques aux portes de								
Paris, porteuse des valeurs d'excellence de la destination								
Campagne	305 000,00 €	253 565,21 €	253 565,21 €	248 565,21 €	248 565,21 €	248 565,21 €	56 434,79 €	18,5%
Coopération	71 000,00 €	71 000,00 €	71 000,00 €	71 000,00 €	71 000,00 €	71 000,00 €	- €	0,0%
Coordination gestion du GAL	229 000,00 €	210 476,23 €	189 563,43 €	189 563,43 €	175 923,54€	175 923,54€	53 076,46 €	23,2%
TOTAL	1 145 000,00 €	1 075 041,44 €	1 013 274,45 €	994 944,80 €	981 304,91 €	969 416,14 €	175 583,86 €	15,3%

II- Perspectives 2019

- Mise en place de l'animation collective pour le volet agricole
- Mise en œuvre de l'animation collective pour le volet tourisme
- Recrutement d'un gestionnaire
- Communication ciblée pour les futurs porteurs de projets

Le Président, Thierry Bontour